

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mardi 16 septembre 2025 à 18h45,
Tenue au salon du personnel de l'école des Hirondelles

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Cindy Lavictoire Scardocchio, parent	P	Karine Leblanc, enseignante	P
Sirakh Marcenat, parent	P	Marylène Gravel, enseignante	P
Yva Jean Louis, parent	P	Martine St-Hilaire, sdg	P
Karine Mathieu, parent	P	Caroline Lamoureux, soutien	P
Marie-Michèle Bouillon, substitut – parent	P	Emmanuelle Laberge, directrice	P
Jean-Olivier Gagnon, substitut - parent	P	Nancy Savaria, directrice adjointe	P
		Karine Desjardins, directrice adjointe	P

Mme Emmanuelle Laberge ouvre la séance du conseil d'établissement. Il est 18h50.

2. Parole au public

Aucun public présent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Marylène Gravel, appuyée de Mme Karine Leblanc d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté
Résolution no CÉ2526-001

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 10 juin 2025

Le procès-verbal ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Mme Cindy Lavictoire Scardocchio, appuyée par Mme Marylène Gravel d'adopter le procès-verbal de la séance du 10 juin 2025.

Adopté
Résolution no CÉ2526-002

5. Présentation des membres du CÉ

Les membres du conseil d'établissement 2025-2026 se présentent.

6. Formation obligatoire des membres des conseils d'établissement

6.1 Écoute de la Capsule #5

Les membres du conseil d'établissement écoutent la capsule #5.

6.2 Remise de la fiche #3

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, remet la fiche #3 aux membres du conseil d'établissement.

7. Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e)

Mme Caroline Lamoureux propose Mme Cindy Lavictoire Scardocchio comme candidate à la présidence.

Mme Karine Mathieu propose M. Sirakh Marcenat comme candidat à la présidence.

Mme Yva Jean Louis propose Mme Karine Mathieu comme candidate à la présidence.

Mme Marylène Gravel propose Mme Yva Jean Louis comme candidate à la présidence.

M. Sirakh Marcenat préfère retirer sa candidature. Le conseil prend acte de cette décision.

Mme Yva Jean Louis préfère retirer sa candidature. Le conseil prend acte de cette décision.

Mme Mathieu préfère ne pas poser sa candidature à la présidence du conseil d'établissement. Elle exprime toutefois son intérêt à assumer le rôle de vice-présidente.

Mme Cindy Lavictoire Scardocchio est nommée présidente et Mme Karine Mathieu est nommée vice-présidente à l'unanimité.

Adopté
Résolution no CÉ2526-003

8. Autorisation pour la communication de renseignements personnels

Les membres remplissent le formulaire.

9. Formulaire déclaration d'intérêt

Les membres remplissent le formulaire.

10. Adoption

10.1 Formation obligatoire : remise et lecture de la fiche #4

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, remet la fiche #4 aux membres du conseil d'établissement.

10.2 Règles de régie interne

Les règles de régie interne ont été envoyées par courriel.

Sur proposition de Mme Caroline Lamoureux, appuyée de Mme Martine St-Hilaire, les règles de régie interne 2025-2026 sont adoptées avec l'ajout d'une table des matières ainsi que quelques corrections mineures apportées au texte. La version révisée a été déposée sur le site internet de l'école des Hirondelles.

Adopté
Résolution no CÉ2526-004

10.3 Budget du conseil d'établissement

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, présente le budget de fonctionnement du CÉ de 775 \$.

Sur proposition de Mme Karine Mathieu, appuyée de M. Sirakh Marcenat, il est proposé, D'ADOPTER le budget de fonctionnement du CÉ.

Adopté
Résolution no CÉ2526-005

10.4 Sorties à pied

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique qu'il peut arriver que les enseignants amènent les enfants aux alentours de l'école pour une sortie à pied.

Sur proposition de Mme Cindy Lavictoire Scardocchio, appuyée de Mme Karine Leblanc, il est proposé D'APPROUVER les sorties à pied.

Adopté
Résolution no CÉ2526-006

10.5 Changement programmation des activités en pédagogique

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique que l'activité « Quilles » prévue lors de la journée pédagogique du 11 septembre a été reportée au 15 mai prochain.

Sur proposition de Mme Karine Mathieu, appuyée de Mme Martine St-Hilaire, il est proposé D'APPROUVER la programmation des activités en journée pédagogique.

Adopté
Résolution no CÉ2526-007

11. Établir

11.1 Calendrier des rencontres

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, propose un calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

Après discussion, les membres du conseil d'établissement établissent le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2025-2026, tel que présenté par la direction.

12. Informations des membres

12.1 Direction

Mme Emmanuelle Laberge fait état d'une rentrée scolaire qui s'est déroulée de manière très satisfaisante. Une structure de surveillance efficace a été mise en place, ce qui contribue au bon fonctionnement quotidien de l'école.

L'équipe travaille avec rigueur et engagement, bien que plusieurs ajustements restent à faire. Un fort esprit d'entraide règne entre les membres du personnel, ce qui facilite l'adaptation aux nouvelles réalités d'une grande école.

12.2 Personnel de l'école

Le service de garde fait face à plusieurs défis en ce début d'année scolaire, notamment en ce qui concerne le changement de fréquentation des enfants. La technicienne a dû traiter plus de 100 demandes de changement. Avec plus de 600 élèves, il est difficile de connaître tous les parents dès les premières semaines. Par mesure de sécurité, l'équipe demande une pièce d'identité aux parents qui ne sont pas encore reconnus lorsqu'ils viennent chercher leur enfant.

Par ailleurs, une quantité importante d'objets perdus a été constatée depuis la rentrée.

Malgré ces défis, l'équipe du service de garde souligne la qualité de la collaboration au sein du personnel et se réjouit de pouvoir compter sur une équipe solide et engagée.

Les enseignants expriment leur enthousiasme à l'idée de travailler dans un milieu aussi stimulant et accueillant. Ils s'investissent pleinement dans cette nouvelle aventure, avec énergie et engagement.

12.3 Parent

Les parents rapportent que leurs enfants sont heureux dans leur nouveau milieu scolaire. Plusieurs élèves ont exprimé leur joie de découvrir des classes lumineuses et accueillantes. Le jeu de Gagaball, récemment mis en place, suscite un grand enthousiasme et est particulièrement apprécié par les enfants.

12.4 Représentant au comité de parents

La première rencontre de l'année 2025-2026 aura lieu le 2 octobre prochain.

13. Correspondance

Aucun courrier.

14. Varia

14.1 Stationnement

Des parents soulèvent la difficulté de trouver des places de stationnement lors du dépôt de leur enfant à l'école. En réponse, la direction rappelle que la rue Rocheleau est désignée comme débarcadère uniquement. Les parents sont invités à utiliser cet espace exclusivement pour faire descendre leur enfant, sans stationner, et à respecter la signalisation en place afin d'assurer une circulation fluide et sécuritaire.

14.2 Module de jeux

Des parents s'interrogent sur l'existence d'un horaire pour les jeux dans la cour d'école. La direction précise que seul le jeu de Gagaball fait l'objet d'un horaire établi.

15. Levée de l'assemblée

La présidente conclut que l'ordre du jour a été écoulé. L'assemblée est levée à 20h34.

Adopté
Résolution no CÉ2526-008

Cindy Lavictoire Scardocchio
Présidente

Emmanuelle Laberge
Directrice